DE CERENVILLE GEOTECHNIQUE

Tribunal de l'Hermitage – Parcelle 2956

Lausanne (VD)

Catégorie d'objet

Professionnel spécialisé – Rénovation bâtiment public

Chef de projet

J. Crisinel

Personnes-clés

N. Richard, K. Nangle







Description de l'ouvrage

L'Etat de Vaud prévoit l'extension du bâtiment existant du Tribunal Cantonal sur la parcelle n° 2956. Il est envisagé de construire une extension du bâtiment sur les côtés Sud et Est du bâtiment existant, de forme cylindrique et comprenant 5 niveaux hors-sols plus un attique et un niveau de sous-sol. Actuellement, la surface est occupée par des espaces verts, un parking, des escaliers et un chemin pédestre.

Prestations effectuées

– Etudes géotechniques;
– Dimensionnement géotechnique;
– Suivi et contrôle de conformité;
– Appui à l'ingénieur civil et au Maître de l'Ouvrage;
– Réception des fonds et essais/mesures géotechniques;
– Surveillance géotechnique;
– Etude pédologique comportant six tranchées à la pelle mécanique, chaque tranchée a fait l'objet de 2 à 5 échantillons composites par horizon des matériaux à caractéristiques homogènes;
– Suivi pédologique et environnemental du chantier en phase d'exécution;
– Appui au maître d'ouvrage pour la gestion des matériaux pollués.

Particularités techniques

Le site se trouve à l'intérieur du panache de dioxines présent dans la ville de Lausanne, autour de l'ancienne usine d'incinération d'ordures ménagères du Vallon. Des dépôts de dioxines se sont produits dans le passé en provenance des émissions atmosphériques de l'usine d'incinération et ont impacté les sols autour de l'usine. Ces sols doivent à présents être gérés selon les prescriptions énoncées par les directives cantonales, en particulier la DCPE 877.

Maître d'ouvrage

Etat de Vaud – DFIRE – DGIP

Personne de contact

Priscilla Tropin
Tél. 021 613 06 90

Bureaux associés

–

Durée des travaux 2021 – 2024
Durée des prestations 2021 – 2024
Montant des travaux CHF –
Montant des prestations CHF 82'000.-